



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Affaires Etrangères

وزارة الشؤون الخارجية

Consulat d'Algérie à Nantes

قنصلية الجزائر بنانت

COMMUNIQUÉ

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) informe l'ensemble des doctorants boursiers de l'Etat, en fin de formation, qu'ils doivent, impérativement, s'inscrire sur la plateforme dédiée au rapatriement au niveau de la représentation consulaire à laquelle ils sont rattachés pour entamer les formalités de leur retour en Algérie.

Le MESRS précise, par ailleurs, qu'aucune nouvelle prolongation de bourse ne leur sera accordée.

Le MESRS les invite à veiller au strict respect de cette directive.